**Son Excellence Monsieur Narendra Modi**

Premier ministre de la République d’Inde

**S/c de Son Excellence Monsieur Sanjeev Singla**

Ambassadeur d’Inde en France et auprès de la Principauté de Monaco

13-15 Rue Alfred Dehodencq 75016 Paris

Courriel: [amb.paris@mea.gov.in](mailto:amb.paris@mea.gov.in) ou [cons.paris@mea.gov.in](mailto:cons.paris@mea.gov.in)

|  |
| --- |
| **[Partie à remplir par l’expéditeur]**  **Nom :**  **Prénom :**  **Adresse :** |

**Objet : Appel à la libération immédiate de Khurram Parvez, défenseur des droits humains**

Monsieur le Premier ministre,

À la suite des informations reçues de l’ACAT-France, je me permets de vous écrire afin de vous faire part de ma profonde préoccupation concernant la situation des droits humains en Inde, et plus particulièrement du cas de Khurram Parvez, un défenseur des droits humains de renommée internationale, actuellement détenu au Cachemire.

Depuis plus de trois ans et demi, Khurram Parvez est incarcéré de manière arbitraire, en raison de son engagement en faveur des droits fondamentaux et de la justice sociale. Son arrestation par l'Agence nationale d'enquête indienne (NIA) en novembre 2021, ainsi que les accusations portées contre lui, sont largement perçues comme des représailles pour son travail de documentation des violations des droits humains dans la région.

Khurram Parvez est un symbole de la lutte pour la dignité et les droits des populations du Cachemire. Son engagement, inspiré par des événements tragiques de sa vie, a fait de lui une voix essentielle pour ceux qui souffrent de disparitions forcées et d'autres violations graves. Son travail a été reconnu internationalement, et il a été inclus dans la liste des 100 personnes les plus influentes par le magazine « *Time* » en 2022.

Je vous exhorte à prendre en considération les appels de nombreuses organisations internationales de défense des droits humains, qui demandent la libération immédiate et sans condition de Khurram Parvez. La communauté internationale, y compris le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire, a déclaré que sa détention est arbitraire et sans fondement juridique. Votre pays est signataire du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, et il est impératif qu’il respecte ses engagements internationaux en matière de droits humains.

C’est pourquoi je vous exhorte à veiller à ce que les droits de Khurram Parvez soient respectés et que toutes les accusations portées contre lui soient annulées. La liberté d'expression et le droit de défendre les droits humains sont des piliers fondamentaux de toute démocratie. En tant que leader de la plus grande démocratie du monde, il est de votre responsabilité de garantir ces droits à tous les citoyens, y compris ceux qui osent s'exprimer contre les injustices.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette question cruciale et j'espère sincèrement que vous agirez en faveur de la justice et des droits humains au Cachemire.

Dans l’espoir d’une issue favorable, je vous prie d’agréer, Monsieur le Premier ministre, l’expression de ma haute considération.